

PRÉPARATION AU CACES® : PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (P.E.M.P.) CACES® A (= catégorie 1A + 3A) et/ou CACES® B (= catégorie 1B + 3B)		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
- Appliquer les règles et techniques liées à la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices mobiles de personnes. - Préparer le stagiaire à se présenter au Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité suivant la recommandation R 486. - Savoir utiliser les EPI anti-chute dans le cadre de la mise en œuvre des PEMP.	Toute personne expérimentée à la conduite et à l'utilisation d'une Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnes.	- Ne pas avoir de contre indication médicale au travail en hauteur - Comprendre la langue française. - Veuillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
THÉORIE		PRATIQUE
1. Connaissances générales 2. Technologie des PEMP 3. Les principaux types de PEMP- Les catégories de CACES® 4. Notions élémentaires de physique 5. Stabilité des PEMP 6. Risques liés à l'utilisation des PEMP 7. Exploitation des PEMP 8. Vérifications d'usage des PEMP		1. Prise de poste et vérification 2. Conduite et manœuvres 3. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance Le port des E.P.I. est obligatoire. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA <u>RECOMMANDATION R486</u>, CLIQUEZ SUR CE LIEN
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
- 7 heures de théorie. - 7 heures de pratique. (2 jours)	- En centre. - En entreprise.	<u>Tests CACES® : voir programme ci-joint.</u>
PÉDAGOGIE		
La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants...) et de support stagiaire. Les exercices pratiques sont réalisés avec plates-formes élévatrices mobiles de personnes. Pour le stage en entreprise : - <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...). - <u>La partie pratique se déroulera</u> : sur une zone d'évolution intérieure et extérieure balisée et adaptée avec une P.E.M.P. accompagnée du rapport de vérification et de la notice d'utilisation.		
ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR		
- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, harnais, gants de manutention, casque, gilet...). - Une pièce d'identité		